



En verve !

Bertrand Vibert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/700>
DOI : [10.4000/recherchestravaux.700](https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.700)
ISSN : 1969-6434

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2014
Pagination : 5-14
ISBN : 978-2-84310-291-2
ISSN : 0151-1874

Référence électronique

Bertrand Vibert, « En verve ! », *Recherches & Travaux* [En ligne], 85 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/700> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.700>

En verve!

C'est bon d'enfourcher un dada
mais ne pas croire que ce soit Pégase.

Henri BONNARD¹

Tous azimuts

Comment parler de la verve, ou comment saisir un objet *a priori* prestigieux mais dénué des moindres lettres de noblesse académiques? La verve n'est en effet ni une notion rhétorique, ni une catégorie esthétique, ni même une notion stylistique véritablement contrôlée. Associée dans la conscience commune à la parole aisée, brillante et abondante², elle reste absente des dictionnaires spécialisés et semble hésiter à franchir le seuil des arts comme notion critique de plein droit. De travaux sur la verve, point. Le mot ne laisse pas néanmoins de surgir au détour d'une phrase à propos d'un auteur ou d'une œuvre, et sans se cantonner dans le domaine des arts de la parole. Déjà Diderot, renversant la sentence horatienne de l'« *ut pictura poesis* », demandait qu'à la qualité d'imitation du peintre s'ajoutât la chaleur d'imagination du poète. Et grand admirateur du peintre d'histoire Jean-Baptiste Deshayes (1729-1765), il en déplorait avec force la disparition prématurée dans le *Salon* de 1765 :

1. *Éditions de la Revue Verve*, vol. V, n° 17-18, 1946-1947.

2. Voir la définition du *Trésor de la langue française* : « Qualité brillante d'une personne qui s'exprime oralement ou par écrit. Synon. brio. Verve étourdissante; verve d'un acteur, d'un causeur, d'un chansonnier; étinceler, pétiller, redoubler de verve; exciter, exercer, perdre sa verve. [...] (Être) en verve. [...] Mettre en verve. » Ce sens moderne ne s'impose que comme le dernier des dictionnaires. Pour *Le Grand Robert*, il est le quatrième : « Qualité brillante : imagination et fantaisie dans la parole. »

C'est celui-là qui avait du feu, de l'imagination et de la verve; c'est celui-là qui savait montrer une scène tragique et y jeter de ces incidents qui font frissonner, et faire sortir l'atrocité des caractères par l'opposition naturelle et bien ménagée des natures innocentes et douces; c'est celui-là qui était vraiment poète³.

La verve n'est pas nécessairement comique – qu'on se le dise! –, et ce qu'on entend traditionnellement par «verve rabelaisienne», «verve gauloise», etc. est fort loin de l'épuiser. Elle tient bien plutôt, pour Diderot, à la force d'expression d'un artiste de talent, à sa capacité à toucher la sensibilité du spectateur qu'elle amène à se représenter à son tour la scène d'un tableau⁴. Retenons donc que celle-ci, au moins dans la langue classique, est *a priori* peu entachée de ce soupçon qui, par la suite, accompagnera parfois la verve du poète ou de l'écrivain⁵. «Verveux» n'est pas loin de «verbeux»: et si la verve n'était que du verbiage, du verbe creux? Ce qui n'empêche pas la notion d'être encore largement et le plus souvent prise en bonne part. À défaut d'élaboration critique, on peut retenir, à titre de jalon, l'*Histoire du roman moderne* de René Marill Albérès. Celui-ci abordant les romans des années 1948-1960 dans un chapitre intitulé «Les styles narratifs: l'anecdote et la verve», confère une sorte de demi-légitimité un peu confuse à la notion. Il mentionne en particulier «le reportage, le fait divers, l'intervention de l'humeur et de la verve du narrateur» qui représenteraient la forme subjective du phénomène. Ainsi va-t-il jusqu'à désigner une «école de la verve» (Vailland, Nimier, Nourrissier, Jacques Laurent, Bernard Frank) fondée sur la désinvolture, l'allure, le cynisme du conteur». La «verve du personnage-narrateur-témoin», comme chez Hervé

3. Cité par O. Zeder, à l'article duquel je renvoie, «Peindre en poète», dans M. Hilaire, S. Wuhrman, O. Zeder (dir.), *Le goût de Diderot. Greuze, Chardin, Falconet, David...* (catalogue d'exposition: musée Fabre, Montpellier, Fondation de l'Hermitage, Lausanne), Paris, Hazan, 2013, p. 199.

4. À noter la revue d'art du nom de *La Revue Verve*, fondée en 1937, qui accueille des œuvres et des textes de peintres, d'écrivains, de poètes et de critiques, parmi lesquels (au sommaire du premier numéro) Gide, Bataille, Caillois, Lorca, Michaux, Malraux, Vollard et Matisse, lequel compose la couverture du premier numéro. Un court texte programmatique annonce: «*VERVE se propose de présenter l'art intimement mêlé à la vie de chaque époque et de fournir le témoignage de la participation des artistes aux événements essentiels de leur temps. / VERVE s'intéresse, dans tous les domaines et sous toutes ses formes, à la création artistique*». La définition, on le voit, est large, mais elle a le mérite de mettre en évidence plusieurs éléments: le refus de concevoir l'art à la fois comme un domaine séparé de la cité et compartimenté. La verve sera la création en prise sur le réel et ouverte. Aussi la revue sera-t-elle, en matière d'art, ouverte à tout et à tous.

5. Il faut néanmoins citer les vers fameux du chant II de *L'Art poétique* (1674) de Boileau, lequel réprovoque cette faute contre la mesure, et donc contre le goût, qui consiste pour un «rimeur» d'idylle à mêler les registres, quand «follement pompeux, dans sa verve indiscrète [comprendons «qui manque de discernement»], / Au milieu d'une églogue [il] entonne la trompette.» Encore ne semble-t-il s'agir ici que d'un dévoiement de la verve, c'est-à-dire d'un ton et d'un style inappropriés à leur objet.

Bazin, ferait de l'auteur de *Vipère au poing*, « un précurseur et presque un chef d'école » de ce « réalisme nouveau [...] fondé sur la verve⁶ ». On ne discutera pas ces propositions qui s'aventurent bravement dans le maquis d'une histoire littéraire à chaud. En revanche, nous retrouverons, outre la signature subjective, le mouvement – « l'allure » –, la distance ou son contraire – légèreté contre pesanteur, parole qui décolle de son objet plutôt qu'elle n'y adhère – et cynisme parfois, qui pourrait caractériser le rire moderne.

Un peu plus près de nous, la maison d'édition Horay lançait en 1970 la collection « En verve », toujours vivante à ce jour. Quitte à servir sa publicité, il n'est pas inutile de citer un peu longuement la page de présentation de la collection, au moins à titre de réparation anticipée pour les auteurs qui ne seront pas étudiés dans le présent numéro :

La collection des gens d'esprit. La collection qui met « en verve ».

Ce qu'il y a de meilleur, en fait de verve, bons mots, réparties, traits d'esprit, anas, chez les grands écrivains. Une collection originale, gaie et utile.

Une collection originale

Aucune collection n'avait jusqu'à ce jour entrepris de recueillir la « verve » (et non « l'esprit ») des écrivains. Qu'est-ce que la « verve » ? Pour la définir, les dictionnaires, depuis Littré, ont recours à une métaphore : « chaleur d'imagination », disent-ils... Depuis que la langue existe, la verve n'appartient qu'à ceux qui sont pris par la rage des mots et du verbe, surprenant le lecteur, arrêté soudain par un « mot », une réflexion, une répartie, dont la justesse et la cocasserie inattendue le laissent ravi devant la page ouverte. Si elle est parfois jeu savant du langage, la verve n'est pourtant pas une forme d'humour. Humoristes alors, Paul Claudel, Louis-Ferdinand Céline ou Jean Cocteau ? D'ailleurs les humoristes qu'accueille « En Verve » sont rares ; ils ont été choisis pour leur écriture et leur bonheur d'expression plus que pour leur veine comique : Alphonse Allais, Tristan Bernard, Georges Courteline... se sont laissés emporter par les mots autant que les pamphlétaires Henri Jeanson ou Léon Bloy, les romanciers Raymond Queneau, Boris Vian..., les mémorialistes et les fidèles du journal intime Paul Léautaud, Jules Renard, Casanova, les poètes Victor Hugo, Paul Claudel, Dada, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, les hommes politiques Napoléon Bonaparte, Talleyrand ou les dessinateurs de BD comme Hugo Pratt... Bref, tous les grands créateurs et les virtuoses du langage.

Une collection gaie

La verve qui emporte Paul Claudel, ou Gustave Flaubert dans sa correspondance, n'engendre pas la mélancolie ; les racines paysannes du premier, les trouvailles rabelaisiennes du second, engendrent une verdure saine et hautement tonique. Et c'est ainsi qu'il faut lire ces livres, et non pour y trouver le penseur ou le moraliste⁷...

6. R.-M. Albérès, *Histoire du roman moderne*, Paris, Albin Michel, 1962, p. 285-302.

7. Voir le site des éditions Horay : <<http://editions-horay.pagesperso-orange.fr/horay.htm>> (consulté le 17 septembre 2014).

La triple définition – du mot, de l'esprit de la collection, du périmètre du catalogue – peut sembler très éclectique : il y a à boire et à manger dans cette verve. Pourtant, au-delà de la consensuelle « chaleur d'imagination », quelques expressions retiennent l'attention : 1) la « rage des mots et du verbe » et le « bonheur d'expression » rapportés à des « créateurs et [...] virtuoses du langage » ; 2) faisant fond sur ce terrain, la distinction entre verve d'une part, « esprit », « humour » et « veine comique » d'autre part ; 3) le parti pris paradoxal du trait, de la saillie⁸ – « un “mot”, une réflexion, une répartie » – allant à l'encontre de l'autre aspect de la verve, non signalé ici, qui tient à l'abondance, au flux, à la faconde ; 4) l'effet salubre sur le lecteur – on fera la part de l'argument commercial : la verve « met “en verve” », elle est roborative – « saine et hautement tonique » –, et « n'engendre pas la mélancolie » : elle transmet un gai savoir, en somme, même si elle ne préjuge pas de l'humeur de celui qui la produit.

Ainsi, en toute première approche, la verve apparaît à la fois comme une notion assez consistante et cohérente pour mériter qu'on s'y intéresse, et trop labile ou fuyante, en synchronie comme en diachronie, pour autoriser une définition simple : bref, une notion problématique. À l'origine de ce numéro, il y a donc la volonté de combler un manque de la critique – une interrogation sur un phénomène complexe et sur la notion qui le recouvre –, renforcée par le double sentiment d'insistance et de résistance de la chose et du mot dans le champ moderne et contemporain qui est celui de la revue, que ce soit en langue et style, en littérature ou dans les arts. Mais il faut à présent revenir en arrière.

Zigzag

Littré définit principalement la verve comme « chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, l'artiste, dans la composition⁹ ». Or, dès le xvii^e siècle, le mot verve s'imposait dans cette acception proprement *poétique* – liée à la vivacité de l'imagination créatrice. Un autre emploi, plus ancien, mentionné par Furetière et repris après lui, recouvre les notions de « caprice, bizarrerie,

8. Voir *Le Grand Robert* : « – La verve intarissable de ses saillies [...]. *Épigrammes lancées avec une verve intarissable. [...] Verve d'un caricaturiste.* » Si la verve a bien à voir avec le trait, elle risque fort de viser quelqu'un : « *Exercer sa verve contre quelqu'un.* » (*Ibid.*) Et, en dépit de l'argumentaire cité, elle renvoie aussi à l'« esprit » (*ibid.*).

9. Les dictionnaires consultés sont ceux de Furetière (1690), de l'Académie (1694), l'*Encyclopédie* (1751-1772), celui de Littré (1863-1872), le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (2^e édition, 1873), le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de P. Larousse (1866-1878), le *Grand Robert*, le *Robert historique de la langue française*, le *Trésor de la langue française*.

fantaisie». Celui-ci ne concerne plus spécifiquement ni le poète, ni même la parole, et Littré ajoute : « peu usité en ce sens, qui est le sens ancien ». C'est qu'il s'agit pour lui du sens étymologique : « Lat. *verva*, tête de bélier sculpté, de *vervex*, bélier » mot pris pour « caprice, fantaisie [...] comme caprice lui-même est pris de *capra*, chèvre. » Comme souvent chez Littré, l'étymologie est sans doute fautive, mais elle n'en est pas moins féconde, puisqu'elle introduit le caractère potentiellement ambivalent de la notion : il y aurait une bonne et une mauvaise verve.

Mais l'autre étymologie principale, déjà signalée par Furetière, rattache « verve » à *verba* du latin tardif *verva*, autre forme de *verba*, pluriel pris comme féminin singulier de *verbum* « mot, parole qq ». À partir de là, on peut donner à « verve » une signification religieuse : « Ménage dérive ce mot de *verba*, qu'on a dit pour *verbum Dei*, comme qui dirait *enthousiasme*, ou inspiration du Verbe. » (*Ibid.*) Le *Trésor de la langue française* est encore plus précis, qui rattache cette acception de la langue chrétienne à « parole de Dieu, prédication » et par extension à « inspiration » (« Ps., LXVII, 12 : *Dominus dabit verbum evangelizantibus* »). Dans les deux cas, on a bien affaire à l'enthousiasme d'une parole qui porte en elle – et a charge de transmettre – l'inspiration divine. Le *Dictionnaire historique de la langue française* propose néanmoins une étymologie plus séculière à partir de la même racine : « verve » serait issu (1167) du latin populaire *verva*, toujours variante de *verba*, mais avec le sens de « parole de fantaisie ». On voit donc que l'étymologie rejoint cette fois par un autre biais la fantaisie déjà rencontrée. Sur ce terrain, la verve a partie liée avec l'humeur et l'imagination, voire avec l'improvisation : on peut écrire ou dessiner « de verve » (*Le Robert*) comme on écrit on dessine « de chic », c'est-à-dire « de mémoire, sans modèle » (*TLF*). Mais l'improvisation peut être aussi un effet.

Nouveau départ

Ce *battement* constitutif de la notion est sans doute précieux pour une inscription de la verve dans le champ moderne : entre la fantaisie (en bonne part) et le caprice (en mauvaise part), – d'où la réserve que peut susciter la verve dès lors qu'elle n'apparaît que comme la contrefaçon d'une qualité ; mais aussi entre une inspiration divine et une inspiration purement humaine (la seconde étant dans une relation de tension paradoxale avec la première). C'est vers le tournant du XIX^e siècle, semble-t-il, que la verve se dissocie progressivement de l'enthousiasme. Ainsi peut-on lire chez Rivarol (1753-1801) :

[...] la verve a plus de rapports avec la vigueur de l'expression, et l'enthousiasme avec les élans et les hauteurs de la pensée : et quoique la verve soit plus commune que l'enthousiasme, cependant le génie de l'expression marche de pair avec le génie des idées¹⁰.

Les voici donc distincts en droit, mais difficiles à débrouiller dans les faits.

Joubert (1754-1824) est beaucoup plus clair et précis dans ses réflexions de moraliste et de critique. Procédant en deux temps, il voit d'abord dans la verve une « qualité de l'âme [qui] nous est donnée, tandis que le bon goût s'acquiert¹¹ ». La première est donc supérieure au second, parce que « ce qui vient de l'âme est plus beau, et ce qui nous est naturel plus divin ». Mais ce n'est pas tout :

La verve a plus de mouvement, le goût un mouvement plus ordonné. Il y a dans la première plus de vie, et plus d'âme dans le second. L'une s'élanche en sautant ; l'autre procède avec mesure. L'une est plus brillante ; l'autre plus harmonieux. La verve est une passion, une impulsion, un besoin : elle cherche à se contenter. Le goût est un sentiment : il voudrait plaire à tout le monde.

Du côté de la verve, nous retrouvons le mouvement, mais caractérisé comme irrépressible. « Passion », « impulsion », « besoin » définissent ainsi une énergie vitale, que nous dirons anachroniquement « pulsionnelle » : il y a de la *libido* dans la verve. Joubert n'écrit-il pas lui-même :

En poésie, en éloquence, en musique, en peinture, en sculpture, en raisonnement même, rien n'est plus beau que ce qui sort de l'âme ou des entrailles. Les entrailles, après l'âme, c'est ce qu'il y a en nous de plus intime.

Au plus près de l'âme, les entrailles – ou les tripes, qu'il faut satisfaire –, voilà une affirmation que n'aurait sans doute pas désavouée Freud. Le bon écrivain est ainsi, pourrait-on dire, celui dont l'ardeur est communicative et qui, non content « d'être clair et d'être entendu », sait « plaire » et « séduire » en mettant « dans tous les yeux [...] de ces illusions qui éclairent, et non de celles qui trompent, en dénaturant les objets ». À la seule vérité d'imitation doivent alors s'ajouter « la pensée et l'émotion propres de celui qui parle [...] ». C'est l'humaine chaleur et presque l'humaine substance qui prête à tout cet agrément qui nous enchante ». La chaleur, toujours... Et comme on le voit, ce qui préoccupe Joubert, pas si éloigné de Diderot ici, c'est cette double capacité à sentir et à faire ressentir qui sera la marque du grand artiste. Mais si le mot « enthousiasme » est au cœur de l'esthétique de Diderot, il appartient

10. A. de Rivarol, cité dans *Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1974, t. VI.

11. J. Joubert, « Des qualités de l'écrivain et des compositions littéraires », dans *Pensées, essais, maximes et correspondance*, éd. P. Reynal, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Librairie V^e Le Normant, 1850, t. II, p. 86-89 pour cette citation et les suivantes.

à Joubert, en un second temps, de proposer une approche différentielle de la « verve »... laquelle sera reprise par Sainte-Beuve dans ses *Causeries du lundi*¹², puis dans les dictionnaires. Or il s'agit pour lui de consommer la rupture de l'enthousiasme et de la verve dans une dialectique où celle-ci s'oppose à la fois à l'enthousiasme et à « l'explosion » :

L'enthousiasme est toujours calme, toujours lent, et reste intime. L'explosion n'est point l'enthousiasme, et n'est pas causée par lui : elle vient d'un état plus violent. Il ne faut pas non plus confondre l'enthousiasme avec la verve : elle remue, et il émeut ; elle est, après lui, ce qu'il y a de meilleur pour l'inspiration.

La définition de l'enthousiasme peut surprendre, surtout dans un contexte romantique : c'est que celui-ci est à la verve ce que cette dernière est à l'explosion (et inversement). Entre les trois termes, il y a une différence de nature et de degré qui tient à une plus ou moins grande intimité, celle-ci garantissant le caractère inné, donc divin, de la faculté considérée ; mais également à une plus ou moins grande distance de l'âme ou du corps. Dans cette taxinomie, la verve occupe une position équidistante, bien qu'on peine à accorder au terme d'« explosion », manifestation ou du symptôme, le statut d'une passion et d'une notion. Si donc la verve a quelque chose à voir avec l'enthousiasme, il semble bien que Joubert s'inscrive dans la pensée romantique paradoxale d'un *enthousiasme sans Dieu* (rappelons-nous les deux étymologies contradictoires de *verva*). Aussi la verve pourrait-elle bien être – même si Joubert ne le formule pas expressément – ce qui reste quand l'inspiration divine a disparu.

À cet égard – le reste –, Alexandre Dumas met en évidence une verve moderne propre à l'écriture, suscitée par elle et elle seule, c'est-à-dire sans lien avec une bonne humeur ni un désir de parole préalables – voire à leur opposé :

Un homme gai, nerveux, plein d'entrain en paroles, est parfois lourd et maussade seul, en face de son papier, la plume à la main.

Au contraire, le travail m'excite ; dès que j'ai la plume à la main, une réaction s'opère ; mes plus folles fantaisies sont souvent sorties de mes jours les plus nébuleux. Supposez un orage avec des éclairs roses.

Mais, comme je l'ai dit, à cette époque de ma jeunesse, je ne me connaissais ni cette verve ni cette gaieté¹³.

La verve et la gaieté sont ici un effet, non une cause, et directement entées sur l'énergie non seulement vitale, mais créatrice, qui porte avec elle générosité,

12. « Monsieur Joubert adore l'enthousiasme, mais il le distingue de l'explosion, et même de la verve, qui n'est que de seconde qualité dans l'inspiration, et qui *remue*, tandis que l'autre *émeut*. » (C.-A. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier Frères, 1851, p. 162.) Voir également *Le Robert*, *loc. cit.*

13. A. Dumas, *Mes Mémoires* [1852-1854], chap. CCXXXI, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1989, t. II, p. 696-698. Je remercie J. Anselmini qui m'a offert ce texte.

surabondance, excès. Voilà un écrivain qui ignore l'angoisse de la page blanche et que le contact de sa plume suffit à mettre en verve : comment ne pas lire ici une conception immanente et sécularisée de l'inspiration ? Or, précision tout à fait essentielle, le régime de l'écriture est dissocié de celui de la parole prononcée ou proférée : la main, et non la bouche. Dumas se définit bien comme un écrivain verveux *et* heureux – il y en eut encore quelques-uns au XIX^e siècle¹⁴ –, c'est-à-dire confiant en son propre pouvoir créateur. Si la place de Dieu est vide, elle est bonne à prendre et Dumas s'y sent à son aise, lui qui ne craint pas de prendre la plume... pour gloser ses propres qualités d'écrivain (et qui y montre en effet de la verve). À l'inverse, que l'on considère les choses d'un point de vue métaphysique ou psychanalytique, l'excès propre à la verve pourrait manifester, depuis le Romantisme jusqu'à nos jours et pour beaucoup d'écrivains moins heureux, le symptôme et la compensation d'une fêlure ou d'un manque : parmi les écrivains étudiés ci-après, on verra ce qu'il en est de Nerval à Verlaine, voire Éluard ; de Barbey d'Aurevilly et Bloy à Bernanos et Mauriac, sans oublier Rebatet ; ou encore de Balzac à Albert Cohen et jusqu'à Lionel Trouillot.

Trop de définition tue la définition. On se résoudra quand même à en extraire une dernière, en creux. Ainsi à propos de Jarry, il ne semble manquer que le mot lui-même :

On ne possède pas de terme qui puisse s'appliquer à cette allégresse particulière où la satire, s'exerçant sur de la réalité, dépasse tellement son objet qu'elle le détruit et monte si haut que la trivialité ressortit ici au goût même, et, par un phénomène inconcevable, devient nécessaire. Ces débauches de l'intelligence où les sentiments n'ont pas de part, la Renaissance seule permit qu'on s'y livrât et Jarry, par un miracle, a été le dernier de ces débauchés sublimes¹⁵.

La verve moderne et contemporaine – malgré la référence à la Renaissance – serait ainsi le franchissement d'un certain seuil. Elle adviendrait au moment où la vivacité d'un discours – ou d'une expression artistique en général –, par imagination, fantaisie, parfois drôlerie, excède son objet. Pour le dire à propos de la littérature – mais l'intuition est transposable – elle serait ce moment où

14. Je fais ici allusion au fameux texte de Barthes sur Voltaire, « Le dernier des écrivains heureux ».

15. G. Apollinaire, « Feu Alfred Jarry », *Le Flâneur des deux rives*, 1913 (cité par H. Béhar dans *Jarry, le monstre et la marionnette*, Paris, Larousse université, 1973, p. 114). Le mot « verve » vient évidemment à propos de Jarry dans les critiques favorables à *Ubu roi*. Ainsi A. Silvestre, certes avec une portée moins haute qu'Apollinaire, signe une « Critique littéraire » dans *Le Journal* du 7 septembre 1896 : « Si ce ton-là n'est pas celui de la meilleure farce, je veux être pendu. Il y a là une verve dans l'invention du mot et une saveur de conversation qui me ravissent. » (Cité par J. Schuh, « Articles non répertoriés sur les premières représentations d'*Ubu roi* », *L'Étoile-Absinthe*, p. 119-120, 2008, p. 103.)

un texte décolle et nous emporte on ne sait où¹⁶. Mais pour le coup, nous nous sommes fort éloignés de Diderot.

Décollage

Les premiers éléments de définition proposés ici ne constituent qu'une esquisse. Ils seront amplement repris et complétés au fil des contributions qui suivent. Leurs auteurs s'y sont lancés en pionniers à la poursuite d'une définition qui se dérobe, et que seul le geste critique peut asseoir. À cette tentative d'élaboration concourent des points de vue nécessairement divers : rhétorique quand même (Philippe Jousset, Laetitia Gonon) ; énonciatif (Guy Barthèlemey, Pascale Roux, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, Pauline Vachaud) ; plus proprement stylistique (Élodie Dufour, Jean-François Louette, Maxime Decout, Guillaume Bourgois) ; d'histoire littéraire (Gilles Négrello) ; de poétique historique (Denis Labouret) ; esthétique et philosophique (Claude Coste). Ce qui n'empêchera pas le lecteur d'observer çà et là, d'un article à l'autre, des dissonances ou des éléments de tension définitionnels qui constituent, du moins l'espérons-nous, la marque d'une notion vive.

Le lecteur s'étonnera peut-être de ne pas rencontrer au fil de sa lecture certains noms, qu'ils aient été ou non cités dans cette présentation. Chez les *poètes*, le Gautier des *Jeunes-France* et de *La Comédie de la mort* ; Hugo, bien sûr ; Lautréamont d'un bout à l'autre, Villiers de l'Isle-Adam partout. Chez les romanciers Zola – pour la définition d'une verve naturaliste ; et encore Aragon, Céline, Giono et d'autres au xx^e siècle. Dans le domaine contemporain, voire de l'extrême contemporain des années 2000, peut-être conviendrait-il d'examiner les romanciers que Bruno Blanckeman désigne comme des « maximalistes », et qu'il oppose aux « minimalistes¹⁷ ». Car la verve à son envers, la taciturnité, qui se situe à l'autre bout du spectre, aussi bien dans la poésie (Philippe Jaccottet) que dans le roman (Pierre Bergougnoux), et cette opposition même serait sans doute à interroger. En termes de genres littéraires, il ne faudrait pas oublier le théâtre, de Labiche à Feydeau, celui du xx^e siècle (Giraudoux et Claudel), et jusqu'à celui du xxi^e siècle (Valère Novarina). Mais le lecteur aura tout aussi raison de s'étonner de voir figurer d'autres noms auxquels il n'aurait pas

16. Je dois cette dernière formule à D. Grojnowski.

17. B. Blanckeman, *Le Roman depuis la révolution française*, Paris, PUF, coll. « Licence Lettres », 2011, p. 205. D'un côté, Le Clézio, les premiers romans de S. Germain ou P. Chamoiseau ; de l'autre, la nouvelle génération des éditions de Minuit (Y. Ravey, C. Gailly, C. Oster), cette oscillation pouvant être intérieure à celle de certains romanciers ou à leur évolution (J.-P. Toussaint).

songé. Surtout, le risque était grand de dissoudre la verve dans la profusion de l'imagination créatrice. Le cadre restreint d'un numéro imposait donc de procéder par coups de sonde, en fonction des horizons et des dilections de chacun. On s'est néanmoins efforcé de représenter la verve dans la littérature mais aussi en dehors d'elle, sans que le parti pris d'ordonner le numéro en fonction des genres et des arts méconnaisse la porosité des frontières comme lieux d'échanges. Mais pour un objet complexe, nous avons élu la clarté comme vertu inaugurale, en espérant susciter d'autres désirs de verve chez des scolastes futurs. Puisse donc la critique venir à la verve, et même la verve à la critique!